

Beyem Proof Flexible

Revêtement polymère modifié flexible à deux composants pour la protection des surfaces en béton et l'imperméabilisation.



EN 14891



EN 1504-2



Description détaillée

BEYEM PROOF FLEXIBLE est un revêtement polymère modifié à deux composants pour la protection de surface du béton, l'imperméabilisation élastique et flexible. Formulé avec des ciments spéciaux, des agrégats sélectionnés, des additifs organiques et des résines qui offrent une excellente adhérence et une imperméabilité imbattable. Particulièrement adapté au confinement de l'eau. Convient pour le contact avec l'eau potable. Particulièrement recommandé dans les cas où la flexibilité est requise, afin de combler les microfissures et pour une utilisation sous les carreaux de céramique posés avec des adhésifs.

Avantages

- Mortier modifié par des polymères (PCC).
- Excellente adhérence.
- Grande flexibilité.
- Séchage rapide.
- Étanchéité jusqu'à une pression de 7,5 bars atm.
- Applicable par pulvérisation, au pinceau ou à la truelle.
- Imperméable et perméable à la vapeur d'eau. Durcissement rapide sans fissuration.
- Intérieur et extérieur.
- Résistant au gel et aux intempéries.
- Haute résistance au gel et aux sels de déglacage.
- Résistant à la propagation des fissures à très basse température (-20 °C) et à l'immersion dans l'eau chlorée.
- Catégorie CM02P EN 14891.

Utilisations

Protection de la surface du béton selon les principes du contrôle de l'humidité (MC) par un revêtement de surface et de l'augmentation de la résistivité (RI) par la limitation de la teneur en humidité. Membrane d'étanchéité liquide à base de ciment (CM) appliquée sous les carreaux de céramique et présentant une résistance à la propagation des fissures à très basse température (O2) et à l'immersion dans l'eau chlorée (P). Imperméabilisation des fondations, dalles, murs, réservoirs, piscines, sous-sols, bacs à fleurs, cages d'ascenseur, salles de bains, douches, gouttières, terrasses, etc... Protection des bâtiments contre l'humidité.

Imperméabilisation de substrats ou de récipients présentant de petites fissures ou soumis à de petites déformations (absorbe les microfissures).

Supports

Les substrats utiles pour l'application de BEYEM PROOF FLEXIBLE sont, entre autres :

- Béton
- Substrats conventionnels à base de ciment.
- Enduit de mortier.
- Mortiers de réparation BEYEM

Préparation du support

Le support doit être exempt de poussière, d'huiles, d'agents de démoulage, de résidus de peinture, de matériaux détachés ou mal collés et de contaminants de surface susceptibles de réduire l'adhérence ou d'empêcher l'aspiration ou le mouillage des matériaux de réparation. Le béton faible, endommagé ou détérioré et, le cas échéant, le béton sain doivent être enlevés par des moyens manuels ou mécaniques appropriés qui ne provoquent pas de vibrations ou d'impacts. Les substrats absorbants doivent être mouillés jusqu'à saturation, en évitant l'engorgement et en appliquant le produit lorsque la surface a un aspect mat. Les supports lisses, peu absorbants ou très détériorés doivent être traités par sablage ou une méthode similaire jusqu'à obtenir une surface présentant des garanties minimales de rugosité et de résistance à la traction.

Les exigences spécifiques de la norme EN 1504-10 pour les substrats en béton doivent être prises en compte.

Mode d'emploi

BEYEM PROOF FLEXIBLE est présenté dans des proportions appropriées de ses deux composants. Versez le composant B (liquide) dans un récipient propre et ajoutez petit à petit le composant A (poudre). Pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte uniforme et sans grumeaux. Laisser reposer pendant 5 minutes avant l'application.

L'application doit comporter un minimum de 2 couches. Appliquer la première couche à l'aide d'un pinceau, d'une truelle ou par pulvérisation, en pressant le matériau sur le support pour assurer l'adhérence. La deuxième couche (et les suivantes) peut être appliquée de la même manière, une fois que la première couche est sèche (2 à 6 heures, selon les conditions environnementales). Si l'épaisseur finale doit dépasser 4 mm, il faut appliquer 3 couches. Il est conseillé d'appliquer les couches successives dans des directions perpendiculaires et d'éviter d'accumuler plus de matériau que nécessaire dans les coins ou les angles. Il est conseillé d'insérer, dans la première couche fraîche de BEYEM PROOF FLEXIBLE, BEYEM MALLA 160 gr comme armature de renforcement, surtout dans les zones microfissurées ou particulièrement sollicitées.

Remarques importantes

- Ne pas appliquer en dessous de 8°C et ne pas appliquer au-dessus de 30°C.
- Ne pas appliquer lorsqu'il y a un risque de gel, de pluie, de vent fort ou de soleil direct.
- En aucun cas, le rapport de mélange des composants ne doit être modifié.
- Les joints horizontaux mur à mur ou mur à plafond et verticaux mur à mur doivent être traités avec du mortier afin d'adoucir l'angle d'application de BEYEM PROOF FLEXIBLE.
- Si les surfaces imperméabilisées avec BEYEM PROOF FLEXIBLE doivent subir de fortes agressions mécaniques, elles doivent être recouvertes d'un élément de protection (carreaux de céramique, etc.).
- L'étanchéité des joints structurels et autres discontinuités soumises à des contraintes mécaniques importantes peut nécessiter des pièces spéciales.
- Appliquez de préférence sur le côté positif, c'est-à-dire le côté qui reçoit la pression de l'eau.
- Lorsqu'il est appliqué sur le côté négatif, il y a un risque de décollement si la pression de l'eau est supérieure à l'adhérence du matériau.
- Protégez le mortier fraîchement appliqué contre une déshydratation précoce en utilisant des méthodes de cure appropriées. Le durcissement dans un environnement humide est essentiel pendant au moins 24 heures après l'application.
- Ne pas appliquer sur le plâtre ou la peinture.
- Ne pas mélanger plus de produit que ce qui peut être appliqué pendant sa période d'ouvrabilité.
- Rechargeable mécaniquement après environ 3-7 jours.
- Facturable avec la pression de l'eau après environ 7-14 jours.

Données techniques

Identification du produit et données d'application

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| Apparence et couleur | |
| Composant A | Poudre grise |
| Composant B | Liquide blanc |
| Plage de taille des grains | 0-800 µm |
| Densité du mélange | ≈ 1660 Kg/m ³ |
| Épaisseur totale applicable | 2-5 mm |
| Performance | |
| Épaisseur 2 mm (eau non pressurisé) | ≈ 3 Kg/m ² |
| Épaisseur de 4 mm (eau sous pression) | ≈ 6 Kg/m ² |
| Position tarifaire Composante A | 3824.50.90.00 |
| Position tarifaire Composant B | 3209.10.00.00 |

Données techniques

| Performance finale | |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Classement | Protection de la surface du béton UNE-EN 1504-2 CMO2P UNE-EN 14891 |
| Adhésion directe à la traction | ≥ 1,0 MPa |
| Absorption capillaire et perméabilité à l'eau | $W < 0,1 \text{ Kg/m}^2 \text{ h}^{1/2}$ |
| Perméabilité à la vapeur d'eau | Classe I : $S_D < 5 \text{ m}$ |
| Réaction au feu | Classe F |
| Adhésion initiale en traction | ≥ 0,5 MPa |
| Adhésion à la traction après immersion dans l'eau | ≥ 0,5 MPa |
| Adhésion en traction après action thermique | ≥ 0,5 MPa |
| Adhésion à la traction après des cycles de gel/dégel | ≥ 0,5 MPa |
| Adhésion initiale à la traction après immersion dans l'eau de chaux | ≥ 0,5 MPa |
| Adhésion initiale en traction après immersion dans l'eau chlorée | ≥ 0,5 MPa |
| Capacité d'élongation des fissures | |
| -5°C | ≥ 0,75 mm |
| -20°C | ≥ 0,75 mm |
| Etanchéité à l'eau | Pas de pénétration |

Présentation et conservation du produit

BEYEM PROOF FLEXIBLE est conditionné dans des sacs en papier à feuilles multiples de 24 kg avec une feuille anti-humidité (composant A) et dans un bidon de 8 L (composant B). Boîtes de trois unités de 5 kg (Composant A) et de trois carafes de 1,7 litre (Composant B).

Conservation : 12 mois dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité et dans un endroit couvert.

Nettoyage des outils

Les outils sont facilement nettoyés à l'eau avant que la pâte n'ait durci. Le produit polymérisé ou durci ne peut être enlevé que par des moyens mécaniques.

Rapport descriptif

La protection superficielle du béton et de l'imperméabilisation sera réalisée avec le mortier flexible bi-composant modifié aux polymères Beyem Proof Flexible, de l'entreprise Rodacal Beyem, conformément aux normes EN 14891 et EN 1504-2 et selon le principe 2, méthode 2.2 et le principe 8, méthode 8.2 de la norme UNEEN 1504-9. La performance sera de 1,5 kg/m² par mm d'épaisseur.

Instructions en matière de santé et de sécurité

Pour toute information concernant les questions de sécurité dans l'utilisation, la manipulation, le stockage et l'élimination des résidus chimiques, les utilisateurs doivent consulter la version la plus récente de la FDS du produit. L'élimination du produit et de son emballage doit être effectuée conformément à la législation en vigueur et relève de la responsabilité du consommateur final du produit.

Certifications



Certificat de migration
n° MA1004614

ER-1089/1999IDI-0004/2012

Contact



www.rodacal.com



rodacal@rodacal.com



967 44 00 18

Note importante

Produit à usage professionnel.

Les informations et, en particulier, les recommandations concernant l'application et l'utilisation finale du produit, sont basées sur les connaissances et l'expérience actuelles de Rodacal Beyem S.L. et sont fournies de bonne foi. Les caractéristiques obtenues sur place peuvent varier en fonction des conditions d'application. En pratique, les différences possibles entre les matériaux, les substrats et les conditions réelles sont telles qu'aucune garantie en termes de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier ne peut être déduite des informations contenues dans le présent document, ni de toute autre recommandation ou conseil écrit. L'utilisateur des produits doit effectuer des tests pour vérifier leur adéquation à l'utilisation prévue. En cas d'application non explicitement prévue dans le document suivant, il appartient à nos clients de s'informer ou d'effectuer des essais préliminaires représentatifs. Les informations données dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part concernant l'application du produit. Aucune responsabilité n'est acceptée en cas d'anomalies causées par une utilisation inappropriée des produits ou par leur combinaison avec des produits non recommandés par Rodacal Beyem ou avec des produits non recommandés par Rodacal Beyem.

S.L. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et actualisée de la fiche technique ou de la fiche de données, dont une copie sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.